

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

Le 29 septembre 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LEPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 23 Septembre 2026, s'est rassemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, ROBERT, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, MUSETTI, CADRET, DALCIN, SONNI, LE BREDONCHEL, BOYER, BAHLOUL, ROHEL, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, LABARERE, BERARD, CHAPOU, HUE, VERNEUIL, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MEYER	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme MUSETTI Conseillère M ^{ale}
M. PALAT	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
M. BONATI	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme LABARERE Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes BERNADET et EL KAÏM, Conseillères M^{ales}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme QUILLET Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

076 - OBJET : Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation d'attributions

Ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N° 2 du 31 Mars 2026, instituant une délégation d'attributions au Maire, selon les dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil Municipal des actes accomplis. Il s'agit de :

- ☞ 015 Cession totale des contrats de prêt transférés à la Régie Eau et Assainissement de Lesparre-Médoc
- ☞ 016 Convention de mise à disposition d'un local communal au profit de l'association "Pétanque Lesparre"
- ☞ 017 Renouvellement de la mise à disposition d'une salle communale au profit de plusieurs associations
- ☞ 018 Renouvellement de la mise à disposition de parcelles communales à l'association "Les Jardins de Louise"
- ☞ 019 Mise à disposition d'un local communal au profit de l'association "Les Troubadours de la Tour"
- ☞ 020 Mise à disposition d'un local communal au profit de l'association "Comité de la Foire aux vins"
- ☞ 021 Vente du caveau LM C0348 au cimetière de Lesparre-Médoc
- ☞ 022 Mutualisation du service habitat avec la commune de Gaillan en Médoc
- ☞ 023 Mutualisation du service habitat avec la commune de St Yzans de Médoc
- ☞ 024 Mutualisation du service habitat avec la commune de St Julien de Beychevelle
- ☞ 025 Mutualisation du service urbanisme avec la commune de Gaillan en Médoc
- ☞ 026 Mutualisation du service urbanisme avec la commune de St Yzans de Médoc
- ☞ 027 Mutualisation du service urbanisme avec la commune de Civrac en Médoc
- ☞ 028 Mutualisation du service urbanisme avec la commune de Bégadan
- ☞ 029 Renouvellement convention de partenariat (Villa Louise Michel) entre la commune et l'association LOGEA

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE COMPTE RENDU



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409- 20260929-0076-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 30/09/2026